



N°12 – 02/08/2022 d'après le BSV n°15

## A retenir

**Stade phénologique** : Le vignoble est à mi véraison.



Le Boulvé

→

Pescadoires

←



MERCREDI 03



21° / 38°

▲ 15 km/h

JEUDI 04



21° / 37°

▼ 15 km/h

VENDREDI 05



20° / 35°

▲ 15 km/h

SAMEDI 06



21° / 35°

▶ 15 km/h

DIMANCHE 07



21° / 34°

▼ 15 km/h

LUNDI 08



20° / 32°

▶ 15 km/h

MARDI 09



19° / 32°

▲ 15 km/h

\*source Météo France

Les prévisions météo annoncent une dizaine de jours de beau temps avec des possibles orages cette fin de semaine.

**Mildiou** : Le risque est faible actuellement mais protégez le feuillage en cas de pluies annoncées.

**Black Rot** : La période de risque est quasiment terminée avec la véraison.

**Vers de la grappe** : Le vol de G3 est en cours.

**Cicadelle verte** : Les populations augmentent soyez vigilants.

**Flavescence dorée** : T3 en conventionnel du 20/07 au 01/08 (voir chapitre dédié). [Lien DRAAF](#)

## État sanitaire du Vignoble

Secteur	Stade moyen	Mildiou	Black-Rot	Oïdium	Botrytis	Eudemis	Cicadelles
Vallée							
Vallée Ouest	Mi veraison	+++	-	-	+	++	++
Vallée Est		+++	-	-	+	++	++
Plateau							
Plateau Ouest	Mi veraison	+++	-	-	+	++	++
Plateau Est		+++	-	-	+	++	++
+ - Niveau de vigilance		Repiquages possibles du mildiou sur feuilles			Attention aux parcelles sensibles	La G3 en cours	Soyez vigilants sur les larves



## LE BULLETIN DE PROTECTION DU VIGNOBLE

### Mildiou

La maladie ne progresse pas actuellement. En cas de pluies annoncées, préservez le feuillage pour assurer une bonne photosynthèse. Un feuillage fonctionnel en fin de saison permet une bonne mise en réserve et maximise le potentiel de l'année suivante.

### Black Rot

La période de risque se termine. Sur les parcelles impactées, lors de la taille hivernale, exportez les sarments et enlevez les grappes momifiées afin de minimiser l'inoculum pour la prochaine campagne.

### Flavescence dorée

[Les communes concernées \(lien voir p 26\)](#)

Le T3 du 20/07 au 01/08 concernera les 3 communes suivantes : Mercuès / Parnac / Pradines et les vignes mères.

La prospection va démarrer en septembre.

[Les jaunisses-de-la-vigne-la-flavescence-doree IFV \(Lien\)](#)

### Botrytis [\(Lien Fiche pratique IFV\)](#)

Le risque est actuellement faible mais, sur des parcelles à fort potentiel (>70hl) et cépages sensibles une surveillance peut être nécessaire.

L'effeuillage est un bon moyen de prévenir le botrytis.

### Cicadelle verte

Les cicadelles vertes sont présentes sur tout le vignoble. Elles peuvent impacter fortement le feuillage et nuire à la photosynthèse en fin de cycle.

Une fois le traitement réalisé, utilisez de l'argile et du talc pour éviter leur ré-implantation.

Une vigne blanchie par de l'argile (Limite également l'échaudage) →





## LE BULLETIN DE PROTECTION DU VIGNOBLE



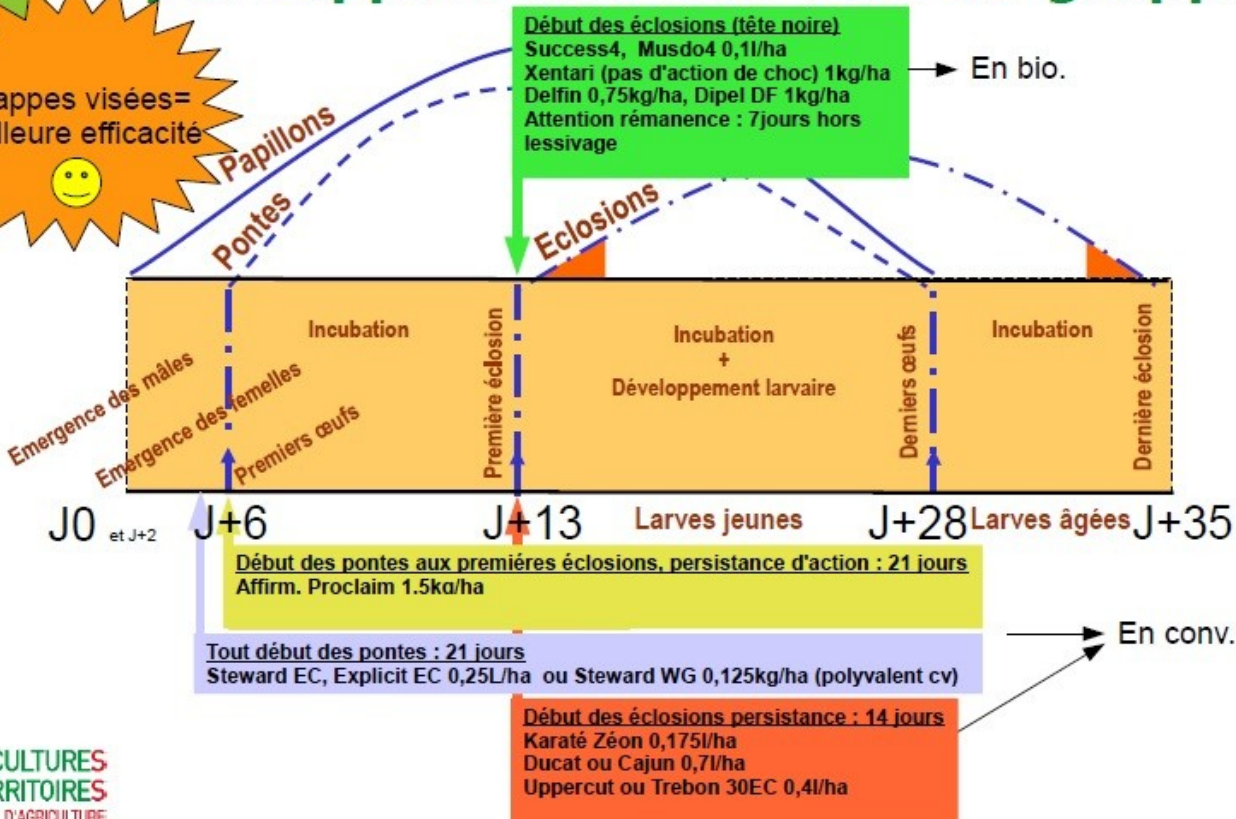
### Eudemis / Vers de la grappe

Le 3<sup>e</sup> vol est en cours sur tout le vignoble, des pontes sont visibles.

[Lien pour consulter le relevé.](#)

Date / Nom / Nb Eudemis par piège	Sauzet (Vinovalie)	Riviere Haute (Vinovalie)	Prayssac (CA 46)	Pescadoires (CA 46)	Belaye (CA 46)	Vire sur lot (CA 46)	Soturac (CA 46)	Floressas (CA 46)	Saux (CA 46)	Bovilla (CA 46)	Anglars Juillac (Ferme Exp)	Parnac (Vinovalie)	Mercues (Vinovalie)	Flottes (M21 Biocontrol)	Trebaix (M21)	Trespoux (M21)	Anglars (M21)	Trespoux (Vitivista)	Mauroux (Vitivista)	Portes du Quercy (Vitivista)	Duravel (Vitivista)	CAIX (sodepac)	Pescadoire (sodepac)	Soturac(sodepac)	Puy-Lévêque (CAPEL)	Touzac (CAPEL)	Sérignac (CAPEL)	Villesèque (CAPEL)
18/07/2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1	0
25/07/2022	2	6	0	0	3	6	6	3	7	4	1	2	0	0	1	1	2	28	0	9	0				1	1	2	2
01/08/2022	0		0	6	0	4	0	4	36	2	0				1	1	12	35	1	5	2							

## Positionnement des insecticides par rapport au stade vers de grappe





## LE BULLETIN DE PROTECTION DU VIGNOBLE

### Préconisations

Privilégiez des produits mixtes mildiou / black rot ou black rot / oïdium afin de limiter votre consommation de produits phytosanitaires.

Alternez les matières actives pendant la campagne pour limiter les risques de résistances.

[Le document de référence pour la campagne 2022 et les méthodes alternatives en viticulture \(Lien\).](#)

<b>En conventionnel :</b>	Voir tableau ci dessous <b>!/\ aux mélanges, vérifiez les compatibilités réglementaires et physiques !</b> <b>Privilégiez des produits les moins nocifs pour les abeilles</b>
<b>En agriculture Biologique :</b>	Cuivre 250gr de cuivre métal + Soufre 2kg + 7Kg d'argile ou talc pour limiter la réimplantation des cicadelles et blanchir le feuillage et éviter les coups de soleil. <b>!/\ avec le soufre et les températures élevées</b>
	En cas de parcelles touchées par des taches de mildiou : Huilles essentielles d'orange douce + cuivre
<b>Eudemis</b>	Voir chapitre dédié
<b>Flavescence dorée :</b>	<b>Voir produits homologués en flavescence dorée (ci-dessous)</b>
<b>Cicadelles</b>	Après un "nettoyage" positionnez des argiles et talcs afin d'éviter les ré implantations. L'utilisation d'adjuvants facilite l'application.
<b>Pnpp / Substances de bases :</b>	Les préparations à base de pissenlit et camomille. (voir lien page 6).
<b>Carences / Oligos éléments :</b>	Les apports d'oligos éléments avec de <b>L'azote et du soufre</b> afin d'améliorer la qualité des baies. Des apports de <b>Magnesium</b> et de <b>Fer</b> sont possibles.

### Fongicides Mildiou / Black rot :

Noms commerciaux	Substances actives	Formulation	Dose homologuée-cible Mildiou (L ou kg/ha)	Dose homologuée-cible Black-Rot (L ou kg/ha)	Délai Avant Récolte	Phrase de risques limitant les mélanges	Délai de ré-entrée	Zone Non Traitée	Nombre maxi d'applications par an	Utilisable en Agriculture Biologique	Biocontrôle
NORDOX 75 WG	oxyde cuivreux à 75%	WG	2,00		21 j		6 h	5 m	NS	X	
CHAMP FLO AMPLI	hydroxyde de cuivre à 360 g/l	SC	2,00		21 j		24 h	5 m	12	X	
BB RSR DISPERS NC	sulfate de cuivre à 20%	WG	3,75		14 j		24 h	5 m	5	X	
AMALINE FLOW	40 g/L zoxamide 267 g/L cuivre	SC	2,80		28 j		24 h	20 m	2		
SELVA / CYMSUN / RISSE	30 g/l cymoxanil 300 g/l oxychlorure de cuivre	SC	4,00		21 j		6 h	5 m	NS		
GRIP TOP / FORUM TOP	90 g/kg diméthomorphe 440 g/kg métiramme	WG	2,50	2,50	35 j	H373	48 h	5 m	2		
AMPEXIO	250g/kg mandipropamid 240g/kg zoxamide	WG	0,50		21 j		48 h	20 m	1		
PANGOLIN DG	150g/kg cuivre 200g/kg fosétyl Al	WG	5,00		28 j		24 h	50 m	4		
VALIANT FLASH / LEXC FLASH	4% cymoxanil 5% folpel 50% fosétyl-Al	WG	3,00		28 j	H351-361f	48 h	20 m	6		
SERVAL / ALLEATO 80 WG	800 g/kg de fosétyl Al	WG	2,50		28 j		6 h	5 m	6		
LBG01F34 / ETONAN / PERTINAN	730 g/l phosphonate de potassium	SL	4,00		14 j		6 h	5 m	5		X
REDELI	500 g/l disodium phosphonate	SL	2,50		21 j		6 h	5 m	3		X
MILDICUT	250 g/l disodium phosphonate 25 g/l cvazofamide	SC	4,50		28 j		6 h	5 m	3		
RESPLEND	300 g/l amétoctradine 225 g/l diméthomorphe	SC	1,00		35 j		6 h	5 m	1		
LIMOCIDE / PREV-AM / ESSENCIEL	60 g/L huile essentielle d'orange	SL/M E	1,60		1 j		6 h	5 m	6	X	X



## LE BULLETIN DE PROTECTION DU VIGNOBLE

### Fongicides Botrytis :



Noms commerciaux	Substances actives	Formulation	Utilisable en Agriculture Biologique	Classé Biocontrôle	Délai Avant Récolte	Dose homologuée (L ou kg/ha)	Phrase de risques limitant les mélanges	Délai de rentrée	Zone Non Traitée	Nombre maxi d'application par an
SCALA / TOUCAN	400 g/L pyriméthanyl	SC			21 j	2,50	-	6 h	5 m	1
JAPICA	50% mepanypirim	WP			21 j	1,20	H351	48 h	5 m	1
SWITCH / SORVIN	37,5% cyprodinil 25% fludioxonyl	WG			21 j	1,20	-	48 h	5 m	1
CANTUS	50% boscalid	WG			21 j	1,20	-	6 h	5 m	1
KENJA	40% isofétamide	SC			21 j	1,50	-	24 h	5 m	1
LAZULIE / TELDOR	50% fenhexamid	WG			14 j	1,50	-	6 h	5 m	1
PROLECTUS / KAMLY	500 g/kg fenpyrazamine	WG			14 j	1,20	-	6 h	5 m	1
BOTECTOR	<i>Aureobasidium pullulans</i> 250 g/kg souche 14940 250 g/kg souche 14941	WG	x	x	3 j	0,40	-	6 h	5 m	4
RHAPSODY	1x10 <sup>9</sup> UFC/g	SC	x	x	3 j	4,00	-	6 h	5 m	4
ARMICARB (1)	850 g/kg de bicarbonate de potassium	SP	x	x	1 j	5,00	-	6 h	5 m	8
MEVALONE	66g/L geranial/66g/L thymol/33g/L eud	CS			3 j	4,00	-	6 h	5 m	4

Toutes les phrases de risques de H340 à H361 fd sont synonymes de produits phytosanitaires CMR (Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques)

### Insecticides :

NOMS COMMERCIAUX	SUBSTANCES ACTIVES	Formulation	DAR	Dose homologuée - cible Acariens jaunes et rouges (L ou kg/ha)	Dose homologuée - cible Noctuelles (L ou kg/ha)	Dose homologuée - cible Vers de Grappe (L ou kg/ha)	Dose homologuée - cible Cicadelle des grillures (L ou kg/ha)	Dose homologuée - cible Cicadelle de la flavescence dorée (L ou kg/ha)	Dose homologuée - cible Thrips (L ou kg/ha)	Risques par rapport aux mélanges	Délai de rentrée	ZNT	Nombre d'applications maxi par saison	utilisable en AB	Biocontrôle	Mention abeilles O/N
AFFIRM / PROCLAIM	0,95 % emamectine	SG	7 i			1,500				-	6 h	20 m	3			N
CONFIRM	240 g/L tébufénozide	SC	21 j			0,600				-	6 h	5 m	3			N
SUCCESS 4 / MUSDO 4	480 g/l spinosad	SC	14 j			0,100			0,200	-	48 h	(1)	(2)	x	x	N
DELFIN	32000 UI/mg <i>Bacillus thuringiensis</i>	WG	3 j			0,750				-	5 m		6	x	x	O
DIPEL DF	1.17 1013 UFC/kg <i>Bacillus thuringiensis ssp. kurstaki</i>	WG	3 j			1,000				-	6 h	5 m	6	x	x	O
XENTARI	35000 UI DBM/mg <i>Bacillus thuringiensis ssp. Aizawai</i>	WG	3 j			1,000				-	24h	5 m		x	x	N
STEWARD	30% indoxacarbe	WG	10 j			0,125	0,125			-	6 h	5 m	3			N
EXPLICIT EC	150 g/L indoxacarbe	EC	10 j			0,250	0,250			-	6h	5 m	3			N
FURY 100EW / SATEL / MINUET 10EW	100 g/l zétacyperméthrine	EW	14 j			0,2		0,15		H373	48 h	20m/50m	1			N
CYTHRINE L	100 g/l cyperméthrine	EC	21 j			0,300	0,300	0,300		-	24 h	50 m	1			N
CYTHRINE MAX	500 g/l cyperméthrine	EC	21 j			0,060	0,060	0,060		-	24 h	50 m	1			N
DECIS PROTECH	15 g/l deltaméthrine	EW	14 j		0,500	0,830	0,830	0,500	0,830	-	6 h	20 m	3			O
MAVRIK FLO / KLARTAN SMART	240 g/L tau-fluvalinate	EW	21 j				0,300	0,300	0,300	-	48 h	50 m	2			O
KARATE Zéon / KARATE Xflow / KUSTI	100 g/l lambda-cyhalothrine	CS	7 j	0,200	0,075	0,125 / 0,175	0,125	0,125	0,175	-	48 h	50 m	2			N
UPPERCUT / TREBON 30 EC	287,5g/l etofenprox	EC	14 j			0,400	0,300	0,300		H410	48 h	50 m	1			N
JOKARI / FLANKER 31/12/2022	75 g/l acrinathrine	EW	28j	0,300			0,200	0,200	0,300	H410	48 h	50m	2			N
PYREVERT	18,6 g/l pyréthrinés (naturelles)	EC	3 j					1,500		-	6 h	50 m	3	x		N
SOKALCIARBO WP	1000 g/kg de silicate d'aluminium	WP	15 j				20,000			-	6h	5 m	4	x	x	N

# LISTE DES MESURES ALTERNATIVES ET PROPHYLACTIQUES EN VITICULTURE

Cette liste n'est pas exhaustive. Le choix du matériel végétal peut être un élément à prendre en considération pour limiter la vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon
ESCA/BDA / Eutypiose	Taille le plus possible respectueuse des circuits de sève	Diminuer l'impact des maladies du bois
	Absence de coupe rase sur les têtes de souches	Éviter de créer de trop grandes plaies de taille offrant des portes d'entrée aux champignons
	Taille au plus près du débourrement (Eutypiose)	Se protéger des contaminations

**Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires des outils sont à votre disposition :**

Il vous est possible d'utiliser des produits de **biocontrôle**, la liste est disponible en cliquant sur le [lien](#).

**-Substances de bases / PNPP\* :** [Les substances de bases en viticulture ITAB](#)

**-Soutien nutritionnel :** [Les désordres nutritionnels de la vigne \(INRA\)](#)

**[Quelques résultats d'essais sur des produits alternatifs \(Lien IFV\)](#)**

-Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles.

-Les couverts végétaux et les différents enherbements implantés favorisent les auxiliaires, le développement de nombreuses espèces qui sont bénéfiques à la vigne. [Lien](#)

ype-cos-enr- n°207-21/04/2021

La Chambre d'agriculture du LOT est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Lot. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation  
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement international  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
Ministère de l'Intérieur  
Ministère de la Santé  
Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Ministère de l'Union européenne

Vos interlocuteurs

Pôle environnement et végétal  
[environnement-vegetal@lot.chambagri.fr](mailto:environnement-vegetal@lot.chambagri.fr) - 05 65 23 22 22

Julien BENIER, conseiller spécialisé en viticulture  
[j.benier@lot.chambagri.fr](mailto:j.benier@lot.chambagri.fr) - 06 25 76 26 45



Chambre d'agriculture du Lot  
430 avenue Jean Jaurès  
CS60199  
46004 Cahors Cedex 9



# PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

VITICULTURE

## CONSEIL EXPERTISE SUIVI PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

- **Conseil indépendant**
- **Informations techniques et réglementaires**
- **Appui technique**
- **Différents services adaptés à vos besoins**

### **Vous souhaitez**

- Être conseillé et accompagné dans vos pratiques culturales
- Améliorer vos pratiques de production
- Raisonner vos différentes interventions de traitement

### **Notre service**

- **BASE : Conseil Stratégique Phyto (CSP) Réglementaire**  
Diagnostic  
Elaboration d'un plan d'actions  
Attestation CSP pour renouvellement Certiphyto
- **AUDIT + : Audit des pratiques de l'exploitation**  
Optimisez vos marges avec des programmes phyto anticipés et adaptés à vos pratiques et problématiques
- **PRO + : Suivi Technique Parcellaire**  
Visites de parcelles en saison (3, 5 ou 10 visites)  
Conseil de préconisation  
Assistance technique téléphonique en saison
- **Option : Calcul de l'IFT**

### **Documents remis**

- Attestation réglementaire CSP
- Cahier culture, calcul IFT, étude économique
- Compte-rendu des différentes visites, bilan de l'année

### **Modalités**

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

### **Public**

- Tous les agriculteurs

### **Contact**

**Julien BENIER**  
Conseiller viticole  
06 25 76 26 45  
[j.benier@lot.chambagri.fr](mailto:j.benier@lot.chambagri.fr)

[lot.chambre-agriculture.fr](http://lot.chambre-agriculture.fr)

